CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

CENTRE DE [VILLE]

\_\_\_\_\_\_\_

UABT13 Expérience professionnelle de DEUST (Année 2)

UABT14 Mémoire de DEUST

\_\_\_\_\_\_\_

Mémoire présenté en vue d'obtenir le

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST)

Spécialité : Bâtiment et travaux publics (BTP)

Parcours : [intitulé du parcours]

Cursus : [intitulé du cursus]

Code diplôme : DUS01XXX

\_\_\_\_\_\_\_

Par

**Prénom NOM**

\_\_\_\_\_\_

**Titre**

\_\_\_\_\_\_\_

Le 01 juin 2024

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| LOGO  CCR | LOGO  PARTENAIRE | LOGO  ENTREPRISE |

**Consignes générales (Texte à effacer pour le rendu)**

**Préambule**

La présente note précise les conditions de diplomation du diplôme. Elle précise en particulier les conditions de réalisation et d’évaluation des unités d’activités (UA).

**A/ Jury national de diplôme**

**Composition du jury national de diplôme**

Le jury de diplôme est arrêté par l’administrateur général du Cnam. Il est présidé par un professeur responsable national de la mention ou son représentant.

**Délibération du jury**

Le jury examine l’ensemble des dossiers de diplomation transmis par les centres Cnam via la DNF et rend une délibération. Le jury est souverain.

**Conditions de validation du diplôme**

Le diplôme est délivré par délibération du Jury de diplôme si l’élève respecte les conditions suivantes :

* Être titulaire d’un diplôme prérequis, d’une VES d’accès au diplôme ou d’une VAPP ;
* Avoir validé les unités d’activités avec une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20 ;
* Avoir obtenu une moyenne générale pondérée aux unités d’enseignement (UE) et aux unités d’activités (UA) supérieure ou égale à 10/20.

Les coefficients des UE et UA du diplôme sont publiés annuellement par la direction nationale des formations du Cnam.

**B/ Jury de mémoire**

Le mémoire est encadré par un tuteur pédagogique. Le tuteur pédagogique est désigné par le Cnam. Le tuteur aide à la définition du point technique, et le valide. Il accompagne méthodiquement l’élève.

Il comporte deux parties principales :

1/ Le rapport d’activités (5 à 10 pages)

Le rapport d’activité doit être appréhendé comme un bilan de compétence. Le candidat choisira dans son expérience professionnelle récente une situation en rapport avec le domaine du diplôme.

2/ Le point technique (15 à 20 pages)

Le point technique consiste en l’exposé d’une technique de construction ou d’organisation en lien avec la période d’apprentissage.

Il ne s’agit ni d’un cours, ni d’un rapport de stage.

**Mémoire écrit au format PDF**

Le mémoire sera **strictement** conforme au présent modèle transmis, également disponible sur la page suivante : <https://btp.cnam.fr/alternance-fa-/>

Le nombre de pages ne pourra pas excéder 30 pages, sauf accord du tuteur pédagogique.

**Soutenance**

Le jury est présidé par le responsable du diplôme ou son représentant, le tuteur pédagogique et le maître d’apprentissage. Les soutenances sont ouvertes aux partenaires, aux élèves et plus généralement au public dans les limites des capacités d’accueil de la salle. Le président du jury peut également demander une soutenance à huis clos.

**Durée indicative de la soutenance (45 minutes) :**

* 5 minutes de présentation du candidat et de l’entreprise (2 à 5 diapositives) ;
* 10 minutes de présentation des activités et des compétences développées. Le candidat présentera de manière chronologique les fonctions exercées pendant l’année d’alternance, et de manière thématique les compétences développées en entreprise comme en formation (5 à 10 diapositives) ;
* 15 minutes d’exposé du mémoire (10 à 15 diapositives) ;
* 10 minutes de questions ;
* 5 minutes de délibération.

**Critères d’évaluation**

Critères d’évaluation du rapport écrit :

* Le respect strict des consignes ;
* La qualité de l’orthographe et de la syntaxe ;
* La pertinence du titre du projet tutoré ;
* La pertinence et l’efficience de la présentation de l’entreprise, de son organisation, de sa stratégie ;
* La justification détaillée du choix de la problématique ou de la thématique, et son adéquation avec l’activité professionnelle ;
* La pertinence de l’analyse ;
* La qualité de la recherche documentaire ;
* La maîtrise des savoirs et du savoir-faire visée par le diplôme ;
* La fiabilité et la vérifiabilité des informations ;
* La cohérence du raisonnement ;
* La pertinence des solutions proposées (le cas échant) ;
* L’efficacité de la conclusion.

Critères d’évaluation de l’exposé :

* Le respect strict des consignes ;
* Le respect du plan de l’exposé ;
* La gestion du temps ;
* La qualité de la communication (élocution, vocabulaire adapté, attitude et gestuelle, niveau de langue) ;
* La qualité et pertinence des supports de présentation (diaporama, démonstration du logiciel échantillon) ;
* La maîtrise du sujet.

Critères d’évaluation de l’échange avec le jury :

* La bonne compréhension des questions ;
* La pertinence des réponses aux questions du jury ;
* Le savoir-être dans l’échange.

Le jury appréciera en outre les capacités d’esprit de synthèse, d’esprit critique et de hauteur de vue du candidat.

Sont également pris en compte de manière qualitative :

* La nature des missions effectuées ;
* L’évaluation du maître d’apprentissage (fiche de suivi des activités professionnelles) ;
* L’évaluation du tuteur pédagogique ;
* L’investissement dans la formation.

**Échelle de notation**

Sur la base des résultats académiques, du mémoire écrit (rapport des activités en entreprise et projet tuteuré) et de la soutenance, le jury délivre une note aux UA Stage et UA projet tutoré selon l’échelle de notation suivante :

UA Stage/Période en entreprise

|  |  |
| --- | --- |
| Grille de notation indicative | Poids |
| Evaluation du tuteur école | 20 % |
| Evaluation du tuteur entreprise | 20 % |
| Forme du rapport écrit, respect des consignes | 20 % |
| Fond du rapport écrit | 20 % |
| Présentation orale | 20 % |

* 10 : Cette note est attribuée lorsque le rapport d’activités et la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 12 : Cette note est attribuée lorsque le rapport d’activités ou la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 14 : Note cible.
* 16 : Cette note est attribuée lorsque le travail présenté comme la période en entreprise sont jugés remarquables par le jury.

UA Mémoire technique

|  |  |
| --- | --- |
| Grille de notation indicative | Poids |
| Evaluation du tuteur école | 10 % |
| Evaluation du tuteur entreprise | 10 % |
| Forme du rapport écrit, respect des consignes | 20 % |
| Fond du rapport écrit | 20 % |
| Présentation orale | 20 % |
| Entretien avec le jury | 20 % |

* 10 : Cette note est attribuée lorsque le projet tutoré et la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 12 : Cette note est attribuée lorsque le projet tutoré ou la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme.
* 14 : Note cible.
* 16 : Cette note est attribuée lorsque le travail présenté est jugé remarquable par le jury.

**Ajournement (décision du jury de diplôme)**

A l’issue du jury de soutenance, si le candidat n’obtient pas la moyenne, le jury de soutenance délivrera un rapport justifiant sa décision.

Plusieurs cas de figure sont alors envisageables :

* Insuffisance de la forme : le jury de soutenance peut accorder un mois pour la reprise du mémoire. La note sera alors plafonnée à 10/20.
* Insuffisance du fond : le jury de soutenance peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version de son mémoire lors des soutenances de la promotion suivante.
* Insuffisance de la mission en entreprise : le jury de soutenance peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version de son rapport d’activités et de son mémoire, sur la base d’une nouvelle mission en entreprise (hors de la responsabilité du Cnam) lors des soutenances de la promotion suivante.

Le candidat peut également conserver le bénéfice des ECTS des UE validées (note >=10) et compléter son parcours en formation à distance (FOAD) pour demander un DEUST par la voie de la formation hors temps de travail (HTT) : <http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt-/>

Résumé

**Mise en œuvre des micros pieux de type III**

RESUME

….

Mots clés : ….

SUMMARY

…

Key words : …

Table des matières

[Résumé 6](#_Toc181180046)

[Table des matières 7](#_Toc181180047)

[Introduction 8](#_Toc181180048)

[Présentation du candidat 9](#_Toc181180049)

[1. Rapport d’activité en entreprise : [intitulé des activites] 10](#_Toc181180050)

[1.1. Contexte 10](#_Toc181180051)

[1.2. Présentation de l’entreprise 10](#_Toc181180052)

[1.3. Fonctions dans l’entreprise 10](#_Toc181180053)

[1.3.1. Assistant chef de chantier de fondations spéciales (6 mois) 10](#_Toc181180054)

[1.3.2. Métreur d’ouvrages de génie civil (3 mois) 10](#_Toc181180055)

[1.4. Compétences développées 10](#_Toc181180056)

[1.4.1. Créer et modifier un planning sous le logiciel X 10](#_Toc181180057)

[1.4.2. Rédiger des bons de commandes matériel, matériaux… 10](#_Toc181180058)

[1.5. Conclusion sur la période en entreprise 11](#_Toc181180059)

[2. Point technique : mise en œuvre de micros pieux de type III 12](#_Toc181180060)

[2.1. Introduction 12](#_Toc181180061)

[2.2. Etat de l’art 12](#_Toc181180062)

[2.2.1. Aaaaaa 12](#_Toc181180063)

[2.3. Savoir-faire de l’entreprise 12](#_Toc181180064)

[2.3.1. Aaaaaa 12](#_Toc181180065)

[2.3.2. Aaaaaa 12](#_Toc181180066)

[2.4. Conclusion 12](#_Toc181180067)

[3. Conclusion générale 12](#_Toc181180068)

[Glossaire des termes techniques et des acronymes 13](#_Toc181180069)

[Bibliographie 13](#_Toc181180070)

Introduction

Feuille de remerciements, indiquant clairement dans quelles conditions le travail a été effectué (1 page maximum)

Présentation du candidat

(1 page maximum + CV professionnel)

# Rapport d’activité en entreprise : [intitulé des activites]

## Contexte

Il s’agit de présenter le secteur économique de l’entreprise, sur le territoire régional.

* Présentation des activités du secteur de l’entreprise : gros œuvre béton, entreprise générale, promotion immobilière ;
* Chiffres clefs : chiffre d’affaires, nombres d’entreprises, nombre de salariés ;
* Perspective du secteur.

## Présentation de l’entreprise

Il s’agit de présenter l’entreprise et ses activités BTP (au sens large) dans la région :

* Présentation générale de l’entreprise : activités, chiffres clefs ;
* Présentation de l’environnement direct de l’apprenti (direction, service, ) : activités, chiffres clefs, métiers, organigramme.

## Fonctions dans l’entreprise

Il s’agit de décrire les différentes fonctions occupées dans l’entreprise.

### Assistant chef de chantier de fondations spéciales (6 mois)

### Métreur d’ouvrages de génie civil (3 mois)

…

## Compétences développées

Il s’agit de décrire les compétences développées lors des périodes d’apprentissage en entreprise, en faisant le lien avec la formation au Cnam le cas échant. L’élève doit regrouper thématiquement les différentes compétences développées. Il s’agit d’un travail personnel, réflexif, et doit être exprimé avec les mots de l’élève. La paraphrase des compétences décrites dans la fiche RNCP n’est pas l’exercice attendu.

### Créer et modifier un planning sous le logiciel X

### Rédiger des bons de commandes matériel, matériaux…

…

## Conclusion sur la période en entreprise

# Point technique : mise en œuvre de micros pieux de type III

## Introduction

Il s’agit de justifier le choix de ce point technique rencontré lors de la période en entreprise.

## Etat de l’art

Il s’agit de présenter la technique et ses variantes, en se basant sur une recherche bibliographique (livres, cours, littératures et documentations techniques, salons professionnels, presse spécialisée).

### Aaaaaa

## Savoir-faire de l’entreprise

Il s’agit de présenter le savoir-faire de l’entreprise. L’élève présentera dans son environnement les processus et méthodes de travail. Les aspects coûts, délais, qualité, sécurité, environnement seront exposés, le cas échéant.

### Aaaaaa

### Aaaaaa

## Conclusion

Il s’agit de conclure sur les avantages et les inconvénients de cette technique particulière, et le savoir-faire de l’entreprise et les pistes d’amélioration.

# Conclusion générale

La conclusion de cette partie doit porter sur l’ensemble de l’année et ouvrir sur vos perspectives d’évolution professionnelle et/ou de formation.

Glossaire des termes techniques et des acronymes

ADEME : Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

AFNOR : Association Française de NORmalisation

Bibliographie

Syndicat national du béton prêt à l'emploi. (2015). *L'industrie française du béton prêt à l'emploi en 2014.* PARIS : UNICEM.

Syntec Ingénierie. (2017, 03 05). *l'Ingénierie*. Récupéré sur Syntec-Ingénierie: http://www.syntec-ingenierie.fr/lingenierie/

World Green Building Council. (2017, 02 03). *Rating tools*. Récupéré sur World Green Building Council: http://www.worldgbc.org/rating-tools